

Réf: Dossier N° : 24763

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « HARMONIES CREA » en abrégé «HC »****Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 9e TRANCHE Imm. CGK,
25 BP 799 ABIDJAN 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Avril 2016, et enregistrés au CEPICI le 20 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HARMONIES CREA » en abrégé «HC ».

Objet: La communication visuelle sous toutes ses formes, notamment : La publicité et le courtage en publicité ; La création de marques (logo, nom, valeurs, personnalité) ; Les relations publiques et les relations de presse ; Le lobbying et protocole ; Le conseil en marketing sous toutes ses formes. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 9e TRANCHE Imm. CGK, 25 BP 799 ABIDJAN 25**GERANT: Monsieur MOUSSILY YOU RADJI.****RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13760 du 20/05/2016 au Tribunal du****Commerce d'Abidjan.****Durée: 99 ans****Dépôt au greffe: n°10639 du 20/05/2016**

Pour Avis

Le CEPICI

